

Appel à candidatures

BOURSE DE SOUTIEN

**À destination des artistes
issus de l'art urbain
à un moment charnière
de leur développement**

→ 10 juillet 2026

Bourse de soutien

À destination des artistes issus
de l'art urbain à un moment
charnière de leur développement

FONDATION DESPERADOS POUR L'ART URBAIN
SESSION 2026

UN SOUTIEN À UN MOMENT DÉCISIF

L'art urbain fait émerger depuis plusieurs décennies des artistes dont les trajectoires s'affranchissent des circuits traditionnels de l'art. Formés dans la rue, nourris par une culture de l'autonomie et de l'expérimentation, beaucoup atteignent un point de bascule : leur pratique cherche à s'élargir, à se transformer ou à se structurer, sans que les moyens nécessaires soient toujours réunis.

C'est précisément à ce moment que la Fondation Desperados pour l'art urbain choisit d'intervenir, en donnant aux artistes les moyens d'aller plus loin : explorer de nouveaux formats ou médiums, développer des projets laissés en suspens faute de temps ou de moyens, approfondir des pistes de recherches, ouvrir leur pratique à d'autres contextes, structurer une activité artistique devenue plus exigeante, ou simplement prendre le temps de penser autrement.

Cette bourse ne récompense pas un parcours, elle accompagne une bascule.

POUR QUI ?

Cette bourse s'adresse à **des artistes ou collectifs issus de l'art urbain** répondant aux conditions suivantes :

Pratique dans l'espace public

Avoir développé une pratique dans l'espace public au cours des cinq dernières années : qu'elle soit encore active aujourd'hui ou en transition vers d'autres formes. La fréquence ou l'intensité de cette pratique ne sont pas déterminantes : ce qui importe est le caractère structurant de cette pratique dans la démarche de l'artiste. Le champ est ouvert : peinture murale, graffiti, installation, affichage, pochoirs, intervention in situ, performance, etc.

Ancrage

Être établi en France ou y exercer une activité au moment du dépôt de candidature. Aucune condition de nationalité n'est exigée.

Âge et formation

Être majeur au moment du dépôt de candidature. Aucun critère de formation n'est requis.

Capacité à recevoir la dotation

Disposer d'une situation administrative et fiscale permettant le versement de la dotation dans des conditions conformes à la réglementation en vigueur, telles que précisées dans le règlement de participation.

CE QUE NOUS PROPOSONS

Une dotation financière de 10 000 €

Chaque lauréat reçoit une dotation de 10 000 €, destinée à soutenir une phase de recherche, d'expérimentation ou de développement de sa pratique. Cette dotation constitue une aide à la création et ne constitue pas la contrepartie d'une prestation.

Un accompagnement

Chaque lauréat bénéficie de plusieurs temps d'échange avec l'équipe de la Fondation, organisés entre septembre et le temps de présentation de fin d'année. Ces réunions sont pensées comme des espaces de conseil et de suivi : elles permettent d'échanger autour des recherches et expérimentations engagées, d'évaluer les avancées et d'identifier les besoins. En fonction du travail développé et des orientations prises, certains membres du jury pourront être associés à ces échanges, qu'il s'agisse d'un regard éditorial, d'une expertise sur la diffusion en galerie, ou d'un accompagnement sur un projet mural ou de production.

Un texte critique

Un texte critique consacré à la pratique de chaque lauréat est confié à un auteur, une autrice ou un curateur. Cette production écrite, rare dans le champ de l'art urbain, constitue un outil durable de reconnaissance et de diffusion du travail des artistes.

5 artistes ou collectifs seront sélectionnés à l'issue de l'appel à candidatures.

LE JURY

Les lauréats sont sélectionnés par un jury composé de 8 professionnels aux profils complémentaires :

- **Magda Danysz**, Fondatrice et directrice de la Galerie Danysz, Paris/Shanghai
- **David Demougeot**, Directeur artistique, Festival Bien Urbain
- **Jessica Hartley** dit Rouge, Artiste
- **Olivier Landes**, Directeur artistique, Association Art en ville, auteur
- **Loïc Le Gall**, Directeur, CAC Passerelle, Brest
- **Stéphanie Lemoine**, Critique d'art, historienne, membre de l'AICA
- **Stéphane Carricondo**, Directeur artistique, Fondation Desperados pour l'art urbain

- **Julie Meunier**, Directrice de projets, Fondation Desperados pour l'art urbain

Chaque membre du jury s'engage à se déporter en cas de situation de conflit d'intérêts.

CRITÈRES DE SÉLECTION

Les dossiers seront évalués selon les critères suivants :

1. Singularité de la démarche

L'artiste développe une pratique identifiable, avec une vision propre et une évolution perceptible. *La notoriété, le nombre d'expositions ou la représentation en galerie ne sont pas pris en compte.*

2. Ancrage dans l'espace public

La pratique de l'artiste s'inscrit, ou s'est inscrite récemment dans l'espace public de manière identifiable dans sa trajectoire au cours des cinq dernières années.

3. Pertinence du moment

La candidature doit correspondre à une phase charnière du parcours de l'artiste. L'artiste doit être en mesure d'explicitier pourquoi ce moment est déterminant, et en quoi la bourse peut accompagner une évolution réelle de sa pratique.

À titre d'exemple non exhaustif, cette phase peut correspondre à un moment où une pratique cherche à se déplacer, se structurer ou s'approfondir : explorer d'autres formes, engager un travail dans un nouveau médium, accéder à de nouveaux contextes de diffusion, formaliser une démarche jusqu'ici intuitive, ou encore développer un projet d'écriture ou d'édition. Une intention générique, valable à n'importe quel moment d'un parcours, ne sera pas retenue.

4. Cohérence et lisibilité de l'usage de la bourse

L'usage envisagé de la dotation est clairement formulé et en adéquation avec la phase décrite. L'artiste doit permettre au jury de comprendre concrètement à quoi servira la bourse (temps de recherche, matériaux, expérimentation d'un nouveau médium, production, recherches, etc.).

5. Qualité du dossier

Le dossier est clair, structuré et permet d'appréhender clairement la démarche et le travail de l'artiste.



COMMENT CANDIDATER ?

Les candidatures s'effectuent exclusivement en ligne via le formulaire disponible sur le site de la Fondation : fondationdesperados.com/bourse-fondation-desperados/

Les candidat·es devront compléter les informations demandées et téléverser les documents suivants au format PDF :

Documents à fournir :

- Un texte de présentation de la démarche artistique (2 pages maximum)
- Une note d'intention décrivant la phase traversée et l'usage envisagé de la bourse (4 pages maximum)
- Un portfolio visuel (20 pages maximum)
- Un CV ou bio artistique (optionnel)

CONDITIONS DE DÉPÔT :

Les candidatures doivent être déposées **avant le 10 juillet 2026 à 23h59**.

Chaque document devra être transmis au format PDF. Le poids maximal autorisé par fichier est de 15 Mo.

Les candidatures doivent comporter l'ensemble des éléments demandés. Tout dossier incomplet ne pourra pas être étudié.

Une seule candidature peut être déposée par artiste ou collectif.

Pour toute question, les candidat·es peuvent consulter la **F.A.Q** disponible en ligne ou écrire à : contact@fondation-desperados.fr

CALENDRIER

2 juin 2026	Ouverture des candidatures
10 juillet 2026	Clôture des candidatures à 23h59
Juillet 2026	Délibération du jury
Fin juillet 2026	Annonce des lauréats
Septembre 2026	Début de la période de bourse et versement de la dotation
Automne 2026	Accompagnement et suivi des lauréats
Décembre 2026	Temps de présentation public

CONDITIONS ET ENGAGEMENTS

Versement de la dotation

La dotation de 10 000 € est versée en deux temps, selon des modalités définies dans le règlement de participation. Dans ce cadre, les lauréats s'engagent à présenter, lors d'un temps de présentation organisé par la Fondation, les recherches, expérimentations et évolutions rendues possibles par la bourse.

Engagements des lauréats

- Participer aux temps d'échange organisés par la Fondation avec, le cas échéant, certains membres du jury, afin d'échanger autour de l'avancement des recherches, réflexions ou projets en cours.
- Participer au temps de présentation organisé par la Fondation à l'issue de la période de bourse, autour des recherches et expérimentations menées grâce au soutien accordé.
- Remettre à la Fondation, à l'issue du temps de présentation, un bilan simple d'une à deux pages décrivant l'usage de la dotation ainsi que l'évolution des recherches, expérimentations ou projets développés dans le cadre de la bourse.
- Mentionner le soutien de la Fondation Desperados pour l'art urbain dans toute production, publication ou communication liée aux travaux réalisés grâce à la bourse.
- Autoriser la Fondation à utiliser leur nom, leur biographie et des images de leurs œuvres et/ou travaux dans le cadre de la communication du programme.

Droits sur les œuvres

La dotation n'opère aucun transfert de propriété sur les travaux produits. Les lauréats restent pleinement titulaires de leurs droits d'auteur.

Règles de candidature

- Un seul dossier par artiste ou collectif.
- La candidature implique l'acceptation de l'ensemble des présentes conditions et du règlement

TEMPS DE PRÉSENTATION

À l'issue de la période de bourse (fin d'année 2026), un temps de présentation rassemblera les lauréats autour des recherches et expérimentations développées grâce à la bourse. Pensé comme un espace de recherche et de dialogue, il invite chaque artiste à partager l'état de sa pratique : les pistes explorées, les expérimentations engagées, les questions ouvertes apparues au fil de cette période.

Les textes critiques produits dans le cadre de la bourse seront également présentés à cette occasion.



À PROPOS DE LA FONDATION DESPERADOS POUR L'ART URBAIN

Créée en 2018, la Fondation Desperados pour l'art urbain soutient et accompagne la création urbaine contemporaine à travers des expositions, des interventions dans l'espace public, des productions et différents programmes de soutien à la création. Elle accompagne des artistes émergents comme confirmés dans le développement de leurs pratiques.

fondationdesperados.com / [@fondationdesperados](https://www.instagram.com/fondationdesperados)

Photos : Claude Blo Ricci, *Module 763* (détails), Sotteville-lès-Rouen, 2022 © Jules Hidrot

